



## Commune de BERNEX

Dans sa séance du 19 décembre 2023, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

### 1. Un crédit d'étude de CHF 75'000.- TTC pour la Voie-Verte Bernex-Bâtie (DS 11-2023-50)

Par 20 oui et 2 non (22 votants), le Conseil municipal

#### DECIDE

- de procéder à l'étude pour la Voie-Verte Bernex – Bâtie.
- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 75'000.- TTC destiné à cette étude.
- de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif.
- en cas de réalisation du projet, ce crédit sera intégré au crédit principal, qui sera voté ultérieurement, afin d'être amorti conjointement à celui-ci.
- en cas de non-réalisation, ce crédit d'étude sera amorti au moyen de 1 annuité, dès l'année de son abandon.

### 2. Un crédit de CHF 252'000.- TTC pour la réfection des routes et des chemins 2023 (ES 15A-2023-44)

Par 22 oui (unanimité des membres présents), le Conseil municipal

#### DECIDE

- de procéder à la réfection des routes et des chemins 2023.
- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 252'000.- TTC destiné à ces travaux.
- de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif.
- d'amortir cette dépense nette au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, en principe en 2024.
- de prendre acte qu'une participation de la commune de Perly-Certoux estimée à CHF 12'000.- est attendue pour les chemins de l'Ecluse et des Pierrailles, ainsi que le Pont de Certoux.

### Le délai pour demander un référendum expire le : 12 février 2024

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Toutes les décisions prises lors de cette séance sont à votre disposition sur notre site Internet [www.bernex.ch](http://www.bernex.ch)

Bernex, le 2 janvier 2024

La Présidente du Conseil municipal :  
Christine Nouvelle Damond